



RESTAURATION SCOLAIRE



du 2 au 20 décembre 2024

	Semaine du 2 au 6 décembre	Semaine du 9 au 13 décembre	Semaine du 16 au 20 décembre
LUNDI	<p>Velouté de cresson Emincé de volaille basquaise Farfalles Yaourt vanillé BIO Clémentine</p>	<p>Velouté de légumes Rôti de porc aux champignons Rosti de pommes de terre Kiri à la crème Cake rocher aux fruits</p>	<p>Crème potiron Raviolis à la volaille BIO Salade verte Yaourt aux myrtilles BIO Pomme</p>
MARDI	<p>Salade de mâche Galette végétale de blé à la tomate et basilic Haricots beurre Yaourt au lait entier à la fraise Choco suprême</p>	<p>Tartare de légumes à l'indienne Bolognaise végétale Penne Rondelé BIO Crème caramel</p>	<p>Macédoine mayonnaise Bolognaise végétale Penne Rondelé BIO Crème caramel</p>
JEUDI	<p>Saucisson brioché Rôti de dinde Purée de pommes de terre Cantal jeune Riz au lait à la vanille</p>	<p>Avocat Boeuf bourguignon BIO Eby Fourme d'Ambert Semoule au lait</p>	<p>Pâté en croûte Paupiette de veau à la moutarde Pommes vapeur Mini pavé d'affinois Clémentine</p>
VENDREDI	<p>Radis Saumonette sauce dieppoise Semoule complète BIO Mousse chocolat BIO Compote pomme banane BIO</p>	<p>Salade de pâtes au pesto Poissonnette panée Haricots verts Yaourt à la framboise BIO Banane</p>	<p>Terrine marbrée de saumon Dôme de poulet forestier Pommes pins Camembert BIO Donut de Noël</p>



Les règlements européen du 25 octobre 2011 (n°1169/2011) stipulent que les consommateurs doivent pouvoir accéder directement à l'information des denrées alimentaires emballées et pré-emballées au moyen de l'étiquetage. Cette mesure tend à mettre en surbrillance la liste des substances allergènes. Le décret 2015-447 du 17 avril 2015 relate les mesures que doivent prendre les exploitants du secteur alimentaire pour information leurs consommateurs à propos des 14 allergènes majeurs (contenus dans les plats servis et denrées alimentaires non pré-emballées).

La liste des allergènes est disponible sur le site internet communal : www.mairie-hauterive.fr



REPAS VEGETARIEN

